Multimédia

Le restaurant et la salle polyvalente sont équipés d'une sonorisation. Un projecteur vidéo avec télévisions complète l'équipement de la salle polyvalente et du restaurant.

En général, les salles de séjour et les chambres recevront des points de connexion pour raccorder des téléviseurs ou équipements de diffusion.

Installation ascenseurs

Le bâtiment est équipé avec deux ascenseurs monte-lits et un ascenseur de service, adaptés aux besoins de personnes à mobilité réduite. Un monte-charge permettra l'acheminement des équipements et matériels du sous-sol vers les étages.

Installations techniques spéciales / cuisine de production

Les équipements de la cuisine sont prévus pour la production de 300 repas par service donc au total pour 600 repas par jour, ainsi que pour la fabrication de snacks pour les besoins de la cafétéria. Les repas des pensionnaires sont distribués via l'ascenseur de service dans les cuisines de distribution aux étages et consommés dans les salles à manger respectives.

6. Aménagements extérieurs

6.1. Alentours

La surface totale des alentours à aménager s'élève à environ 10'200 m². Ces aménagements se résument à la surface totale du terrain, y inclus le parking écologique et les cours intérieures sans l'emprise au sol de la maison de soins. La surface totale prévue pour la renaturation du cours d'eau « Mierbaach » s'élève à environ 2'800 m².

Les nouveaux aménagements se résument aux :

- parvis d'accès avec emplacements de parkings et emplacements de vélos
- surfaces de circulation avec accès livraisons et accès pompiers
- chemin carrossable autour des facades pour entretien avec des nacelles
- zones vertes avec cours intérieures et terrasses
- réseaux divers et bassins de rétention
- parking écologique
- renaturation du cours d'eau « Mierbaach »

Les revêtements des parkings seront réalisés avec des matériaux perméables pour permettre à l'eau pluviale de s'écouler. Seules les voies carrossables sont consolidées et imperméables. Les séparations entre les places de parking sont marquées par des arbustes ou des arbres qui offrent de l'ombrage.

La chaussée du parvis d'entrée revêt un autre matériau au droit de l'accès vers la maison de soins que la route d'accès au site. Ce changement de matériau est censé accroître l'attention des automobilistes et met l'accent sur l'entrée du bâtiment.

Les deux patios intérieurs sont accessibles et adaptés aux besoins des personnes à mobilité réduite. Les revêtements seront en grande partie perméables avec des plantations et zones vertes. En complément, un revêtement de sol amortissant accueille un jeu pour enfants dans la grande cour près du restaurant. Des bancs ponctuent l'espace au sein des cours.

Des terrasses extérieures offrent un espace de convivialité pour les visiteurs et les résidents. Leurs revêtements seront durables et faciles à entretenir.

Le concept de plantation sera porté sur le choix des essences indigènes. Des ambiances différentes seront créées:

- une promenade plantée dans le grand patio au nord
- un jardin contemplatif dans le patio au sud
- des plantes grimpantes sur les balcons sud
- un verger clôturé près de la terrasse extérieure au nord



6.2. Raccords réseaux

Les branchements nécessaires des différents réseaux seront prévus sur les réseaux existants au niveau de la cour de l'école voisine respectivement au bord de la route nationale N5 (Avenue de Luxembourg). La connexion avec la conduite d'eau potable sera réalisée en direct sur la cour de l'école tandis que les autres liaisons vers la route nationale feront partie du projet pour la construction de la route d'accès.

L'ensemble des nouveaux réseaux sera posé dans des tranchées, si possible communes, à savoir :

- eaux usées / eaux pluviales
- eau potable
- alimentation électrique
- gaz
- téléphone / télédistribution
- éclairage extérieurs
- etc.

IV. BUDGET

(indice 779.82 / octobre 2017)

COUT DE LA CONSTRUCTION	37'429'622
Gros œuvre clos et fermé	15'774'803
Technique, y compris énergies renouvelables	11'937'469
Parachèvement	9'717'350
COUT COMPLEMENTAIRE	7'016'638
Travaux préparatoires	74'265
Aménagement extérieur	2'074'309
Equipement mobilier et spécial	4'493'768
Œuvre d'art (1% du coût de construction)	374'296
Frais divers (3%)	1'333'388
RESERVE POUR IMPREVUS (5%)	2'222'313
HONORAIRES	6'666'939
COUT TOTAL HTVA	54'668'900
TVA 17%	9'293'713
COUT TOTAL TTC	63'962'613
COUT TOTAL TTC ARRONDI	64'000'000

V. FICHE RECAPITULATIVE RELATIVE AUX COUTS DE CONSOMMATION ET D'ENTRETIENS ANNUELS

Conformément à l'article 79 sub. A.1 de la loi du 8 juin 1999 sur le Budget, la Comptabilité et la Trésorerie de l'Etat:

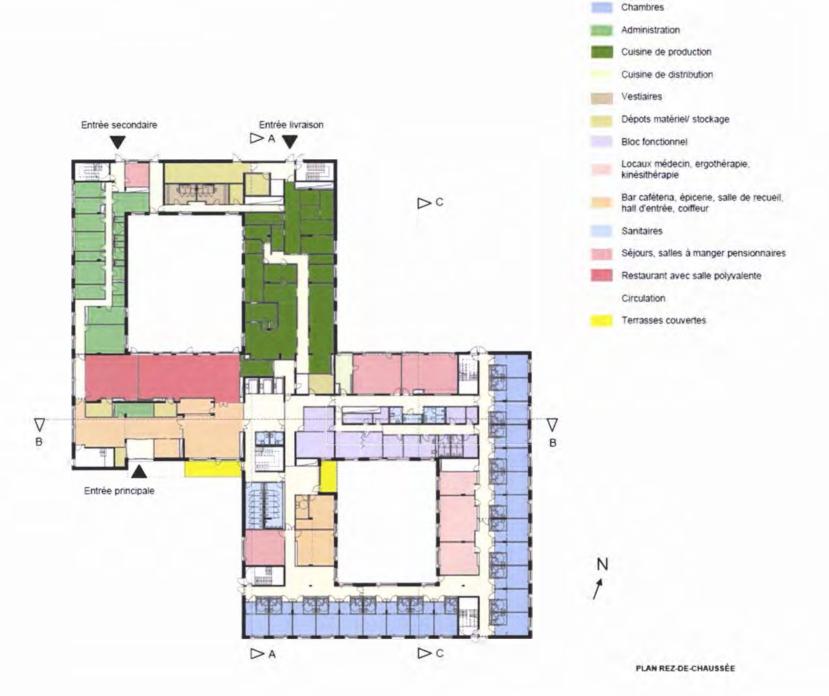
Comme la maintenance du bâtiment sera prise en charge par l'établissement public « Centres, Foyers et Services pour personnes âgées » créé par la loi du 23 décembre 1998 et modifié par l'article 48 de la loi du 15 décembre 2017 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2018, le présent projet de construction n'engendrera pas de frais de consommation et d'entretien annuels pour l'Etat.

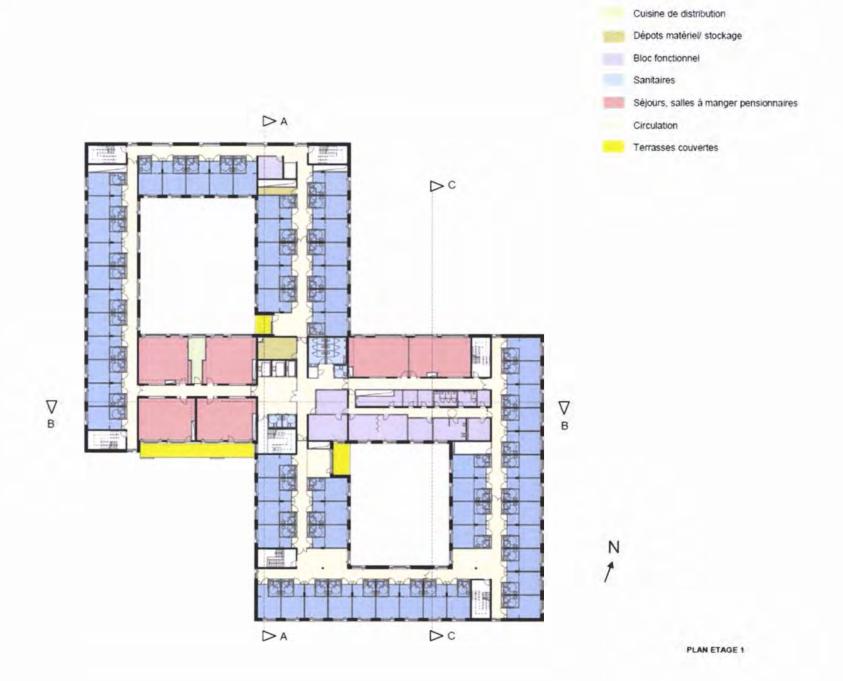
VI. PLANS

- Plan de situation
- Plan du sous-sol
- Plan du rez-de-chaussée
- Plan du 1er étage
- Plan du 2^{ième} étage
- Plan du 3^{lème} étage
- Plan de la toiture
- Plan de la chambre type
- Façades nord et sud
- Façades est et ouest
- Coupes AA, BB et CC

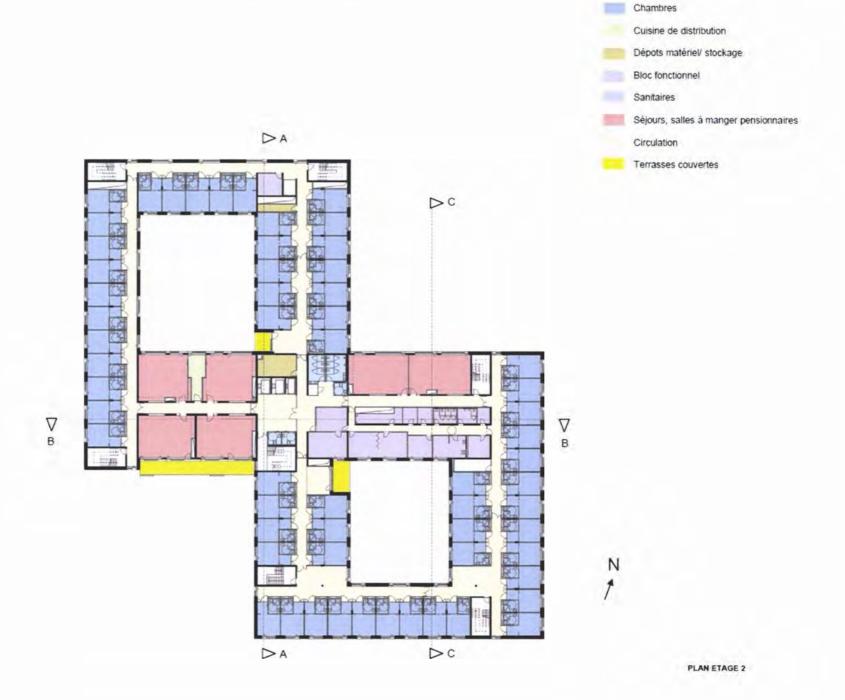


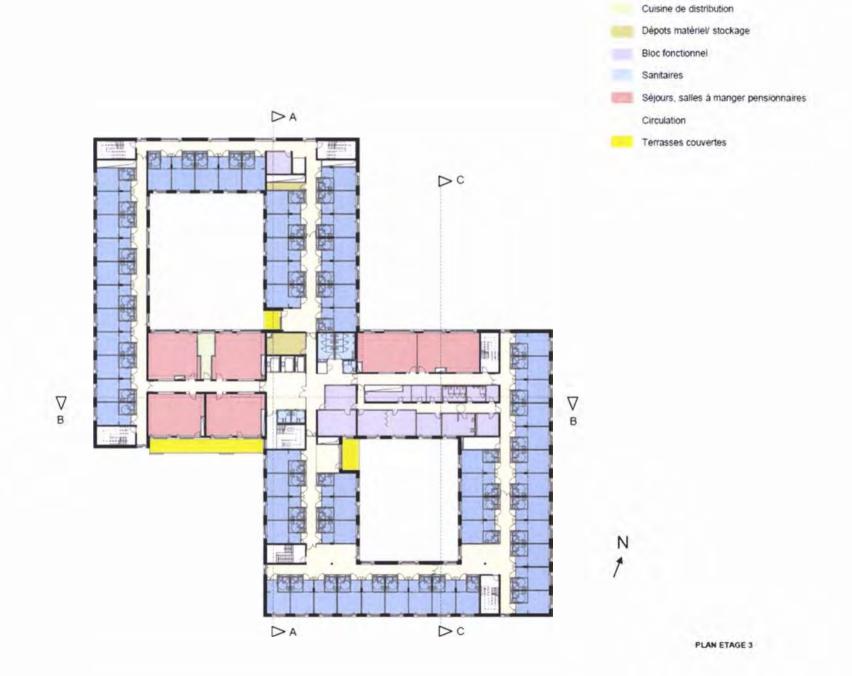




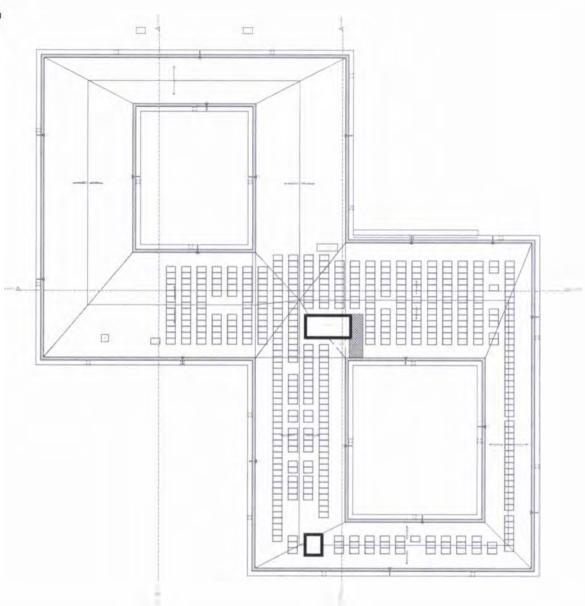


Chambres

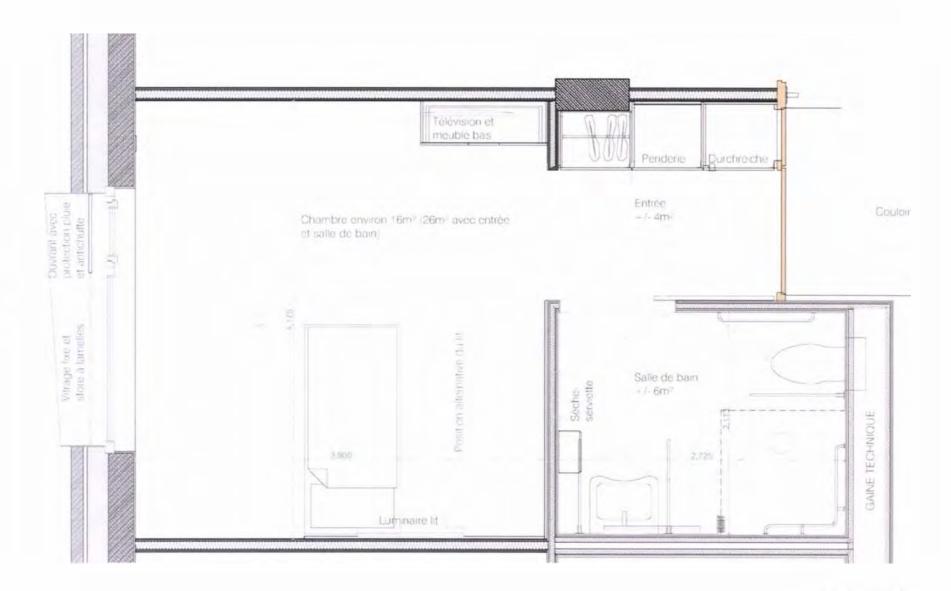


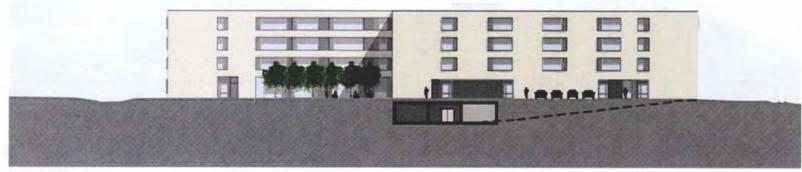


Chambres

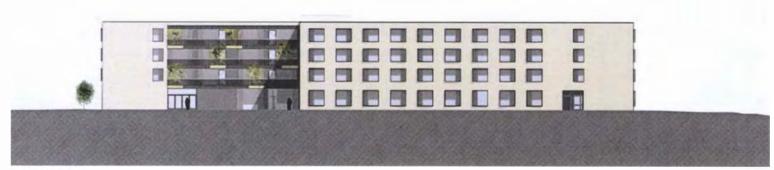


42



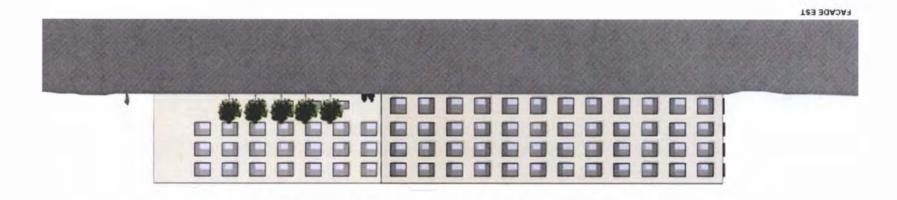


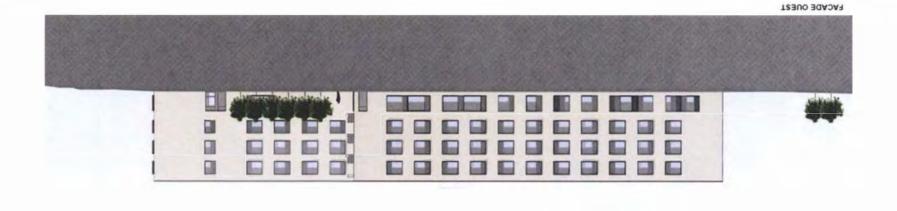
FACADE NORD



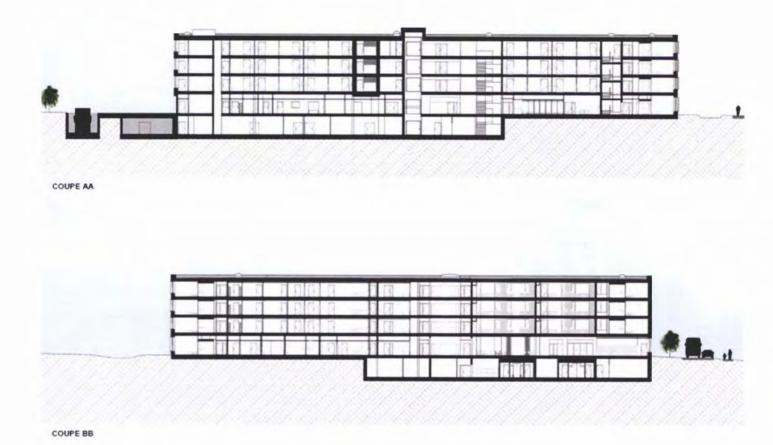
FACADE SUD







0-1 P 10 S





COUPES AA, BB, ET CC